

tache à ses relations avec les pays en voie de développement de l'Asie, de l'Afrique francophone et du Commonwealth, des Antilles et de l'Amérique latine. En outre, et pour l'efficacité même du développement, on s'est appliqué pendant l'année à concentrer les programmes bilatéraux dans un nombre réduit de pays où ils auraient le plus d'impact et où les ressources canadiennes seraient susceptibles d'être utilisées au maximum. Le développement du Tiers-monde, but auquel tend notre programme d'aide, n'a pas manqué d'être favorable à la croissance de l'économie canadienne, grâce aux achats faits directement au Canada et à la création de nouveaux débouchés commerciaux à l'étranger.

On a prêté en 1972 une attention particulière aux besoins de secours et de reconstruction de la nouvelle nation du Bangladesh, qui bénéficia de 53 millions de dollars d'aide en subventions, dont environ 25.8 millions sous forme de vivres. La participation croissante du Canada aux affaires interaméricaines a été accentuée par notre adhésion officielle à la Banque interaméricaine de développement et par notre engagement de verser en trois ans 100 millions de dollars aux ressources ordinaires et spéciales de cette Banque, destinés à la mise en œuvre de projets de développement en Amérique latine et aux Antilles. Durant l'année, Cuba et Haïti ont été ajoutés à la liste des bénéficiaires du programme d'assistance bilatérale du Canada.

Transports et télécommunications

Comme pays qui compte largement sur le commerce international et dont les citoyens voyagent partout, tant pour affaires que par agrément, le Canada attache une grande importance aux conditions de transport international. Le gouvernement canadien prend donc une part active aux réunions d'organisations internationales qui s'occupent des questions de transport, notamment l'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime (IMCO), l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED). Le Ministère joue aussi un rôle de premier plan dans la négociation d'accords bilatéraux sur

les services aériens, comme ceux qu'on a récemment conclus avec l'Italie, la Chine et l'Allemagne, et dans les discussions en cours avec les États-Unis, activité qu'il exerce en étroite collaboration avec le ministère des Transports, la Commission canadienne des transports et d'autres organismes compétents.

Les télécommunications internationales sont aussi d'un intérêt capital. Le Canada a activement participé à l'établissement et à l'amélioration des installations de télécommunications internationales, d'abord au moyen de câbles sous-marins puis, dernièrement, au moyen de satellites de télécommunications. Le ministère des Affaires extérieures a été représenté au sein de presque toutes les délégations canadiennes qui ont assisté aux réunions internationales tenues pour la conclusion d'accords sur de nouvelles installations de télécommunications. Le réseau des télécommunications du Commonwealth constitue un lien important entre les pays membres, et l'accueil du Canada aux délégués à la Conférence des télécommunications du Commonwealth, tenue à Ottawa en décembre 1972, a souligné l'intérêt constant qu'il porte au maintien et au développement de ce système, composé de réseaux de câbles et de satellites.

Désarmement et contrôle des armements

La participation active du Canada aux discussions et négociations internationales de désarmement et de contrôle des armements est étroitement liée, en matière de sécurité nationale, à ses arrangements de défense. Les accords sur le contrôle des armements sont d'une extrême importance puisqu'ils contribuent à ralentir la course aux armements et, de ce fait, à réduire les risques de guerre. Dans l'optique canadienne, tout progrès vers la réalisation de l'ultime objectif d'un désarmement général et complet dépend de la solution graduelle des problèmes générateurs de tensions dans les rapports internationaux et du contrôle effectif à l'échelle internationale de l'application des traités de contrôle des armements. En sa qualité de nation industrialisée, particulièrement compétente dans le domaine de la technologie nucléaire, le Canada est en mesure d'épauler les efforts déployés en matière de désarmement inter-